

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR GIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 066762

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3009

Société :

AO 1286

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENAZOUZ Faiza

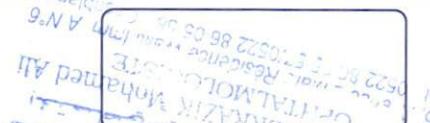
Date de naissance : 1953

Adresse : 59, Rue AL BANFAS APT 5 Beausejour

Tél. : 06 61 29 38 27 Total des frais engagés : 100,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/12/2021

Nom et prénom du malade : BENAZOUZ Faiza Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° M21- 66762

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3009

Nom de l'adhérent(e) : BENAZOUZ

518,80 - 260,90

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE AL AMIN</p> <p>Thalithi MUSNAQUE</p> <p>Chamadou, 1, Rue Golo, Quartier Polo - Polo</p> <p>Tel : 0522 83 76 30 - Fax : 0522 83 21 86</p> <p>GSM : 0661 19 86 54 - Casablanca</p> <p>Tente : 35374958</p> <p>INPE</p> <p>092003599</p>	12.24	268,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RECLAME DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

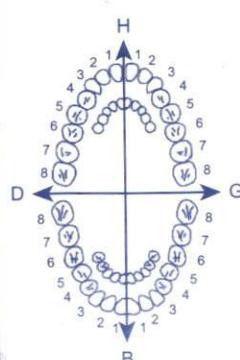
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
P	P

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور محمد علي بنعبد الرزق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),

Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme BENAZOUZ Faiza

134.40 x 2
NEOVIS COLLYRE



Steripharma
PPC:134,40 dh

Steripharma
PPC:134,40 dh

1 gtte x 3 / j , dans les deux yeux, pendant 3 Mois

صيدلية الامن
PHARMACIE AL AMNE
Thami MUSSAOUI
Pharmacien Diplôme de l'Université Libre de Bruxelles
1, Rue Gola, Quartier Polo - Polo
Tél : 0522 83 76 30 - Fax : 0522 83 61 36
GSM: 0661 19 86 54 - Casablanca
Télé: 363 09 08 - RG: 298138

Dr BENABDERRAZIK Mohamed Ali
CHIRURGE OPHTHALMOLOGISTE
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
Tél : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21

Casablanca , le

10/12/2021

0522.86.05.57 / 58 - شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة 1، الطابق 2، الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 58 / 57
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
Tél : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21
المستعجلات : 06 64 17 10 21



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلياج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme BENAZOUZ Faiza

Monture + verres correcteurs progressifs

Organiques Antireflets, Amincis

VL :

OD = + 0.25 (- 0.25 à 180°)

OG = + 0.50 (- 1.00 à 150°)

VP :

ODG = Add : + 3.00

GRANDE VISION
26, Ghandi Hall - Bd Ghandi
Maârif Extension - Casablanca
Tel/Fax 0522.86.05.57
0522.86.05.57

Casablanca , le ----- 10/12/2021

96. شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة 1 الطابق 2 الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.86.05.57 / 58
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21

Grande **VISION**

Opticien
OPTICIENNE OPTOMETRISTE

CASABLANCA LE 23/12/21.

Client : Mme Benazzouj
FAIZA

FACTURE N° 229121.

Désignation	Quantité	Prix Unitaire TVAC	Montant TVAC
Monture optique	1.	2600.	2600.
Verre organique progressif Antireflet OD + 0,25 (-0,25) 180° ADD + 3,00.	1.	3000	3000.
Verre organique progressif Antireflet OG + 0,50 (-1,00) 150° ADD + 3,00.	1.	3000	3000.
TOTAL TVAC		8600,00DH	
DONT TVA (20%)			1433,33DH

Arrêtée la présente facture à la somme
de. Huit mille six cent dirhams.

GRANDE VISION
26, Ghandi Mall- Bd. Ghandi, Mâarif Extention, Casablanca
Tél: 0524 22 44 69